



VOTRE COMMUNE

La santé publique: un enjeu communal aussi!



Le 6 septembre 2013, l'Association des communes suisses s'est réunie en assemblée, le thème en était «Assurer les soins de santé dans les communes». Il est ressorti de cette assemblée que les Communes avaient un rôle important à jouer, en offrant des conditions cadres favorables à l'implantation de cabinets médicaux collectifs et ainsi d'assurer une médecine de proximité et de premier recours dans toute la Suisse.

L'Association des communes neuchâtelaises a communiqué le 2 avril 2014 son soutien au maintien et au développement de la médecine de famille et à l'implantation durable de cabinets médicaux collectifs, en proposant que les Communes mettent à disposition des locaux ou des infrastructures.

Le nouvel article constitutionnel instituant un accès aux soins médicaux de base pour chacun a été largement plébiscité par le peuple suisse le 18 mai 2014. Les citoyennes et les citoyens vaudruziens se sont prononcés à 93.8% en faveur de cet objet!

Le 24 juin 2014, le Conseil d'Etat a adopté un arrêté qui s'inscrit dans une volonté politique d'anticiper la pénurie de médecins de famille, en favorisant leur installation et ainsi assurer la couverture en soins médicaux de base de toute la population neuchâtelaise.

Le Conseil communal de Val-de-Ruz partage sans réserve la préoccupation du Conseil d'Etat et tient également à garantir l'accès aux soins médicaux de base à la population de la commune, ainsi que l'implantation durable de cabinets collectifs à Val-de-Ruz. C'est avec cette détermination que le Conseil communal s'engage en vue de la votation du 28 septembre 2014 et vous invite à accepter la vente de la maison de commune de Fontainemelon aux médecins du cabinet de groupe, réunis au sein de la société cmfd SA.

François Cuche, conseiller communal

Actualités

Murs en pierres sèches: le volontariat sous toutes ses formes au cœur des restaurations

Depuis le mois de mai, le Parc Chasseral accueille des groupes de volontaires de différentes provenances pour restaurer des murs en pierres sèches, notamment aux Vieux-Prés (NE). Les chantiers, encadrés par des muretiers professionnels, redonnent vie aux murs du Val-de-Ruz. La saison va bon train et se prolongera jusqu'en octobre.

Par cet engagement dans le domaine du patrimoine bâti, le Parc souhaite notamment faire revivre et rayonner ces ouvrages uniques auprès des habitants de la région. A ce jour, près de 80 mètres de murs ont déjà été reconstruits et il reste encore 10 semaines au programme de ces chantiers participatifs. L'objectif final, pour autant que la météo le permette, est de parvenir à la réfection d'un linéaire de 200 mètres d'ici au mois d'octobre.

Aux Vieux-Prés, c'est tout d'abord une semaine de formation au métier de muretier qui a inauguré la saison. Des participants de Suisse et de France voisine ont été formés aux rudiments du métier auprès d'un membre de la Fédération des maçons en pierres sèches. Dans le groupe, des profils aussi divers que des chômeurs en réinsertion ou de jeunes apprentis forestiers. Le même module sera proposé en septembre. Il vise notamment les entreprises de construction locale.

Depuis fin juin, des requérants d'asile du canton de Neuchâtel sont actifs sur ce même site. Leur engagement s'étale sur six semaines. A terme, une quinzaine de personnes de plus de 10 nationalités (Chine, Erythrée, Afghanistan, Somalie, Ukraine, etc.) auront participé à l'opération.

Le chantier est investi depuis la mi-août par les derniers volontaires de la saison. Les compagnons de la pierre sèche de la

Fondation Saint-Georges, à Yverdon-les-Bains, prendront le relais durant neuf semaines. L'équipe se compose de cinq personnes en situation de handicap accompagnées par leur animateur qui possède une longue expérience dans le domaine de la pierre sèche.

Fin septembre, sur les hauts de Renan (BE), des collaborateurs d'une grosse compagnie d'assurance entreprendront la réfection d'un mur en pierres sèches à la métairie de La Gentiane. Une action qui intervient dans le cadre du corporate volunteering que le Parc Chasseral entend développer encore. Ce concept récent propose aux entreprises de libérer leurs employés en faveur d'un engagement volontaire durant une période donnée.

Cette expérience de mixer les volontaires de toutes provenances sur différents chantiers, menée cette année pour la première fois, sera renouvelée ces prochaines années. De nouveaux groupes interviendront sur le terrain dès le printemps 2015.



Votations fédérale et communale, élection cantonale

En date du 28 septembre 2014, le peuple est appelé aux urnes pour deux objets fédéraux:

- initiative populaire du 21 septembre 2011 «Stop à la TVA discriminatoire pour la restauration!»;
- initiative populaire du 23 mai 2012 «Pour une caisse publique d'assurance-maladie».

Et deux votations communales:

- arrêté du Conseil général du 17 février 2014 autorisant la vente de l'immeuble situé à l'Avenue Robert 24 formant le bien-fonds 1326 du cadastre de Fontainemelon à cmfd SA (cabinet médical de groupe Fontainemelon-Dombresson);
- règlement de la défense contre les incendies et les éléments naturels de la région Val-de-Ruz ainsi que de la police du feu régionale, adopté par le Conseil général en date du 17 février 2014.

Le même jour, le peuple se prononcera sur une élection cantonale complémentaire d'un membre au Conseil d'Etat.

Nous rappelons ici les possibilités offertes au citoyen pour lui permettre l'exercice du droit de vote:

- vote par correspondance par voie postale (dépôt de l'enveloppe en courrier B jusqu'au mardi précédent la votation, ensuite par courrier A jusqu'au vendredi, heure de fermeture du bureau de poste ou levée de boîte aux lettres);
- vote par correspondance par dépôt dans les boîtes aux lettres communales. Les deux villages desservis par un guichet sont équipés d'une boîte sécurisée, relevée régulièrement jusqu'au dimanche du jour de la votation à 10h00;
- vote par le Guichet Unique jusqu'au samedi midi;
- vote au bureau électoral unique à Cernier - Epervier 6, le dimanche dès 10h00 jusqu'à midi;
- vote au domicile sur demande jusqu'au dimanche 11h00, pour les personnes malades ou handicapées.

L'administration du contrôle des habitants établit volontiers les demandes de contrat au Guichet unique directement aux bureaux de Cernier et des Geneveys-sur-Coffrane, sur présentation d'une pièce d'identité valable.

Important: malgré notre précédent rappel, nous avons encore dû écarter une cinquantaine d'enveloppes de vote, car les cartes d'électeurs se trouvaient à l'intérieur avec les bulletins. Les cartes de vote doivent être glissées dans l'enveloppe de transmission.

Pour toute question: cdh.val-de-ruz@ne.ch ou 032 886 56 23.

Rentrée scolaire

Après ses préparatifs de rentrée, le Cercle scolaire de Val-de-Ruz (CSVR) a eu le plaisir d'ouvrir ses portes aux 2'171 élèves de la région fréquentant l'école obligatoire. Fait marquant, le collège de La Côtière, qui regroupe les élèves – des années 1 à 7 – de Fenin-Vilars-Saules et d'Engollon, a été intégré au CSVR après avoir fait partie de l'école régionale de Neuchâtel (éorén).

Répartis dans 115 classes et 14 collèges, encadrés par 220 enseignants, les élèves ont donc repris le chemin de l'école pour poursuivre leurs apprentissages.



Vie pratique

Rappel - contrôle des champignons

Mme Gaëlle Monnat se tient à disposition de la population de Val-de-Ruz, tous les dimanches du 17 août au 26 octobre 2014, rue de l'Epervier 6 à Cernier, au rez-de-chaussée de 16h00 à 18h00, ou sur appel téléphonique (079 546 55 73), afin de permettre le contrôle des cueillettes de champignons.

Grillades en sécurité

Une petite erreur ou une inattention peuvent rapidement être lourdes de conséquences quand on fait des grillades. Un incendie ou une explosion causent non seulement une grande frayeur, mais provoquent parfois des lésions corporelles. Toujours très douloureuses, les brûlures laissent des cicatrices visibles à vie.

Conseils:

- faites des grillades uniquement en plein air;
- placez le gril sur une surface stable, non inflammable et à une distance suffisante des matériaux et objets inflammables;
- ne laissez jamais un gril sans surveillance, ni les enfants à proximité de celui-ci;
- n'utilisez jamais d'essence ou d'alcool à brûler (risque d'explosion) pour allumer un gril, mais plutôt une cheminée allume-gril, des cubes allume-feu, etc.;
- arrosez bien les cendres avec de l'eau ou laissez les refroidir pendant 48 heures au moins, avant de les récupérer au moyen d'un récipient ignifuge et de les jeter;
- vérifiez que les tuyaux et les valves d'un gril à gaz ne présentent pas de fuites. Pour cela, mettez de l'eau savonneuse sur les tuyaux. La présence de bulles indique une fuite;
- en cas d'odeur de gaz, fermez immédiatement toutes les valves;
- ne fumez jamais à proximité d'un gril à gaz.

Plus d'informations sur www.conseils.bpa.ch.



Manifestations

Festivités du Bicentenaire, 13 et 14 septembre 2014 à Evologia, Cernier

Le 200^e anniversaire de l'entrée du canton de Neuchâtel dans la Confédération suisse sera marqué par de nombreuses créations culturelles se déroulant sur plusieurs sites, parfois simultanément, les 13 et 14 septembre prochains.

Au même titre que Môtiers, Cernier est un des huit lieux phares de la manifestation. Sur le site d'Evologia se déroulera donc également le programme «Par Monts et par Vaux» autour de quatre grandes thématiques: animations

et ateliers pour enfants, village d'artisans et marchés d'époque, animations musicales et spectacles divers ainsi qu'une palette de prestations qui raviront yeux et papilles. Le programme ci-après présente l'essentiel des nombreuses manifestations qui s'y dérouleront, en complément de celles dont vous trouverez plus d'informations dans le programme officiel sur www.bicentenaire2014.ch.

Sachez encore que durant ces deux jours les communes du canton pavoiseront les bâtiments communaux. Nous vous invitons dès lors à pavoiser également vos maisons!

Pour plus de renseignements veuillez vous référer au programme détaillé ou consulter le site Internet de la Commune.

Cafés vaudruziens

La troisième édition se tiendra le lundi 8 septembre 2014 de 19h30 à 21h00 à l'Hôtel de Commune à Dombresson.

Pour rappel, les «Cafés vaudruziens» consistent à échanger des points de vue ou à poser des questions autour d'un café dans un établissement du Val-de-Ruz.

Le Conseil communal se réjouit de passer un moment agréable et convivial en votre compagnie.

www.commune-val-de-ruz.ch

PROGRAMME DES 12, 13 ET 14 SEPTEMBRE 2014

Fontaines en fête le soir du bicentenaire (vendredi 12 septembre)

Pour marquer le Bicentenaire de l'adhésion du canton de Neuchâtel à la Confédération suisse, une grande fête de Couronnement des fontaines aura lieu le 12 septembre 2014 à travers tout le canton. Les élèves décoreront les bassins avec des matériaux naturels ou de récupération. Une vingtaine de fontaines seront ainsi ornées sur le territoire du Cercle scolaire du Val-de-Ruz. Le soir, un cortège se rendra d'une fontaine à l'autre et les élèves interpréteront des chants devant chaque bassin éclairé par des bougies. Le programme se trouvera début septembre sur www.csvr.ch/calendrier/.

Les informations actuellement disponibles figurent sur le site <http://blogs.rpn.ch/bicentenaire/>.

Par monts et par vaux (samedi 13 et dimanche 14 septembre)

Animations et ateliers dédiés aux enfants

- Contes
- Découverte d'instruments de musique
- Poterie
- Fondue au chocolat
- Jeux divers et d'époque
- Balades en tracteurs
- Atelier échasse
- Feutrage
- Modelage
- Balades nature avec les Guides Interprètes du Patrimoine
- Travail du cuivre
- ...

Artisans et marché d'époque

- Centre de la laine
- Cardage, filage, tissage et tricot
- Tonte de la laine à la main
- Fabrication de cire à l'ancienne
- Coutellerie, présentation de couteaux faits à la main
- Dentellières
- Clairière des Bio: tapage de faux, fauchage et séchage du foin, fabrication de cordes (licol), préparation de gentiane
- ...

A manger ... et à voir

- Pressage de jus de pommes
- Fabrication de résinée
- Fabrication de fromage
- Caramels, chocolats, confiseries - concours de dégustation pour les enfants
- Tartes cuites au feu de bois
- Sanglier à la broche (le samedi)
- ...

De la musique

- Violon, en duo ou trio

- Cor des Alpes
- Fifres et tambours
- Cuivres
- ...

Et encore

- Une bassecour
- Un marché de légumes anciens cultivés par les classes du Val-de-Ruz
- La visite du Tractorama
- Balades en calèche
- Un concours de vieux objets
- Des jeux en bois
- Des jeux de société
- Une grande chasse au trésor
- Des jeux d'époque divers: planté de clous, lancé de fers à cheval, chamboule-tout, ...
- Des expositions: Pro Evologia, Jardins 2037, Art brut, Histoire du Pain, Jardins extraordinaires, Jardidactic

Ateliers et animations se dérouleront pour la plupart, et en costumes d'époque, entre 10h00 et 18h00 le samedi et entre 10h00 et 17h00 le dimanche. Buvettes et restaurants seront ouverts jusqu'à 01h00 du matin, en marge des spectacles ci-dessous. Les ateliers pour enfants auront lieu en principe l'après-midi et, pour des questions d'organisation, ils se dérouleront sur inscription, directement sur place.

Une médaille commémorative du Bicentenaire ainsi que l'ouvrage CANTON DE NEUCHÂTEL – 1814-2014 – DEUX SIÈCLES EN SUISSE seront disponibles à la vente sur le stand officiel de la Commune ou d'ores et déjà en ligne via le site du Bicentenaire.

Roman d'école neuchâtel – histoire(s)

Lecture publique de textes écrits par des élèves à l'occasion du Bicentenaire

Samedi 13 (13h15 – durée 1h – Grange aux Concerts)

Le pays fabuleux de Neuchâtel

Spectacle pyromélodique avec projections sur écran d'eau

Samedi 13 (21h00 – durée 30 min. – Sud des Serres)

Les voix/voies de la forêt

Sentier didactique - Engollon (Bois d'Yé)

Samedi 13 (09h00 – 16h00) – Inauguration officielle à 11h00

Torrée neuchâteloise, sur inscription

Dimanche 14 (visite libre)

Mozart est italien – Faust

Deux courts spectacles proposés par une danseuse et une pianiste

Dimanche 14 (Mozart est italien : 10h00 / 15h45 – durée 20 min. Faust : 14h30 – durée 20 min. Grange aux concerts)

2014

BICENTENAIRE

NEUCHÂTEL

Les images parlent

Film d'auteur de 58' mettant en valeur les richesses culturelles et historiques du canton à travers des images d'archives

& 1814: Neuchâtel en suisse

Film grand public de 8' pour revivre 1814 à la lumière de 2014

Samedi 13 (10h30 / 16h30 / 19h30)

Dimanche 14 (12h45 / 16h45)

Durée totale 1h06 – Grange aux Concerts

Place two bi(centenaire)

Spectacle itinérant

Samedi 13 (11h45 / 18h00 – durée 1h10)

Couvert de la Grange aux Concerts)

Festin neuchâtelois du bicentenaire

Balade gourmande

Dimanche 14 (11h30 – 18h00)

Prix de la balade: CHF 60.-/pers. hors boissons. Départ toutes les 15 min./30 pers. max. par groupe. Souscriptions et informations sur www.festin-neuchatelois.ch.

The Kid

Film et musique de Charles Chaplin. Orchestre des Jardins Musicaux. Direction: Valentin Reymond

Samedi 13 (14h45) - Dimanche 14 (11h00). Grange aux Concerts

Prix unique CHF 10.-/pers. Places non numérotées.

Réservations et vente auprès de la Billetterie des Jardins Musicaux puis auprès d'Evologia ou de l'administration communale à Cernier.

Informations utiles

Transports publics - l'offre habituelle sera renforcée pour rejoindre Cernier (Evologia): des courses spéciales seront organisées tant en journée qu'en soirée. Une carte journalière spécifique sera proposée au prix de CHF 6.- (adultes) et CHF 3.- (enfants de 6 à 16 ans et détenteurs d'abonnement demi-tarif).

Parkings - des parkings seront à disposition aux abords de la manifestation.

Programmes détaillés sur www.bicentenaire2014.ch et www.commune-val-de-ruz.ch.

